

Comité de concertation

10 octobre 2022

Ordre du Jour :

| | |
|--|----|
| 1. Introduction..... | 2 |
| 2. Premier retour sur le bilan de l'étiage | 3 |
| 3. Point d'avancement sur les principales actions du PTGA | 3 |
| • Séquence 1 : Optimisation de l'existant comme premier levier | 3 |
| • Séquence 2 : Sobriété et économie d'eau..... | 7 |
| • Séquence 3 : Importance des actions portant sur les eaux souterraines | 10 |
| • Séquence 4 : Restauration des milieux et solutions fondées sur la nature | 13 |
| Conclusion et perspectives :..... | 15 |

☞ La liste des personnes ayant participées à la réunion (y compris en présentiel) et des personnes excusées figure en [ANNEXE](#).

☞ Invitation à la réunion adressée par message électronique le 12 septembre aux membres du Comité de concertation (environ 200 adresses destinataires). Message de rappel avec l'ordre du jour envoyé le 27 septembre.

☞ Dans un souci de transparence, l'enregistrement audio/vidéo de l'intégralité de la visio-conférence a été mis en ligne sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=FnTrm8P-jwc>

Le présent compte rendu constitue une synthèse des interventions.

Le diaporama présenté lors de la réunion ainsi que ce compte rendu sont téléchargeables sur l'espace de partage en ligne dédié au Comité de Concertation Garon'Amont :

<https://mydata.cd31.fr/index.php/s/WWWRHWBSG3FByZB>

Mot de passe : ptGA2021

1. Introduction

- **Projection du film de présentation du Projet de Territoire Garon'Amont**

⌚ à partir de [00:00:00¹](#)

- **Intervention de M. DELFIN, Président de la Fédération Départementale de Pêche de la Haute-Garonne**

⌚ à partir de [00:03:00](#)

M. DELFIN est très heureux d'accueillir dans les nouveaux locaux de la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne, les participants à cette réunion. Au regard du déroulé de la matinée, il remarque le souci de la concertation pour l'amélioration de la connaissance sur la thématique « eau » et notamment sur l'utilisation de la ressource. Il ajoute que c'est un sujet très important auquel les pêcheurs sont très attachés.

M. DELFIN indique que la sécheresse de cet été, a beaucoup touché les pêcheurs. Ils ont observé sur le terrain un grand manque d'eau dans les rivières de piémont et ont passé pratiquement tout l'été « à sauver » les poissons en réalisant des pêches de sauvetage.

- **Introduction de Jean-Michel FABRE (Cd31)**

⌚ à partir de [00:06:40](#)

M. FABRE remercie le Président de la Fédération Départementale de Pêche de l'accueil dans son auditorium. Il se réjouit de pouvoir organiser un comité de concertation essentiellement en présentiel, même si certaines personnes assistent à la réunion en visioconférence. Il rappelle également que le dernier comité de concertation s'est tenu le 6 mai 2021, à la suite de la validation par l'État en mars 2021 du projet de territoire.

M. FABRE souhaite excuser l'absence de la garante de la concertation, qui prendra connaissance de l'enregistrement de cette réunion. Il rappelle à chacun que Mme JEAN peut être contacté à tout moment pour répondre aux questions liées à la concertation.

M. FABRE explique que l'objectif de la réunion est de faire un bilan sur l'avancement du programme d'actions du PTGA. Il rappelle que sa mise en œuvre a été rendu possible grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Régional d'Occitanie.

M. FABRE annonce la mise en ligne du nouveau site internet, depuis le 07/10/2022, qui permet désormais de suivre l'évolution des actions menées dans le cadre du PTGA [www.garonne-amont.fr].

Il précise que deux tiers des 32 actions ont été engagées, grâce à une dynamique collective et un équilibre qui doivent être préservés.

M. FABRE indique que l'année 2022 est une année exceptionnelle, si on la compare aux années passées, mais pourrait devenir une année de référence si on s'intéresse à l'avenir. La période estivale a été synonyme de travail collectif et de dialogue permanent entre les différents partenaires pour gérer la campagne de soutien d'étiage. Certaines situations ont été compliquées, mais ont été résolues grâce à une longue préparation et à l'habitude du dialogue.

¹ Indication sur le minutage de l'enregistrement vidéo au moment de la prise de parole (*Rappel lien vers le replay* : <https://www.youtube.com/watch?v=FnTrm8P-jwc>)

Dans des circonstances urgentes, cela a permis de s'adapter rapidement, d'innover et d'expérimenter des solutions sur le territoire. M.FABRE tient à remercier l'ensemble acteurs impliqués et salue la recherche d'équilibre entre les différents usages.

M. FABRE annonce que certaines actions engagées doivent aller plus vite comme les expérimentations de réinfiltration des eaux pluviales dans les nappes souterraines ou encore le conservatoire des zones humides.

M. FABRE rappelle qu'il est important de communiquer et de montrer que les engagements pris au travers du programme d'actions sont tenus. Des membres du panel citoyen sont présents à la réunion ou en visioconférence et peuvent ainsi prendre connaissance de l'avancement des actions.

Il termine en précisant que toutes les actions ne pourront pas être présentées ce matin. Seule une dizaine d'actions seront développées.

2. Premier retour sur le bilan de l'étiage 2022 par Bruno COUPRY (Eaucea)

🕒 à partir de [00:15:50](#)

M. COUPRY fait un court retour sur l'étiage 2022, notamment au travers de la température et des précipitations en été (Juin, Juillet et Août) :

- Température moyenne élevée : + 2,8°C par rapport à la moyenne 2000-2021 à Toulouse ; + 2°C à Saint-Gaudens.
- Précipitations : -70 mm de précipitations moyennes à Toulouse (-50%) et - 60 mm à St-Gaudens (-35%).

Si on se concentre sur les prévisions à l'horizon 2050, des températures supérieures à celle de l'été 2022 seront fréquentes 1 été sur 4 à Toulouse et plus de 1 été sur 3 à Saint-Gaudens. Environ 9 été sur 10 seront plus chauds que la moyenne 2000-2021. Des précipitations plus faibles seront également attendues. M. COUPRY précise qu'il existe des différences importantes d'un modèle de climat à l'autre et que ces chiffres correspondent à une moyenne en considérant tous les modèles.

3. Point d'avancement sur les principales actions du PTGA

- Séquence 1 : Optimisation de l'existant comme premier levier

Intro rapide de la séquence par Bruno COUPRY (Eaucea)

🕒 à partir de [00:21:05](#)

M. COUPRY explique que l'année a été hors norme pour la gestion des ressources, avec une crue exceptionnelle en janvier sur la Garonne (fréquence de retour d'environ 25 ans à Marquefave) et quelques mois plus tard un étiage exceptionnellement sévère (fréquence de retour d'environ 25 ans à Valentine). Sur le Salat qui constitue le « témoin naturel » de la Garonne amont, c'est-à-dire sans l'influence du soutien d'étiage et du turbinage pour l'hydroélectricité, le niveau de l'étiage 2022 n'a jamais été vécu d'après les 110 années de mesures disponibles.

Conventionnements soutien d'étiage Garonne par Jean-Michel FABRE (SMEAG)

⌚ à partir de [00:23:10](#)

M. FABRE, en tant que président du SMEAG, lit le message quotidien reçu dans le cadre du soutien d'étiage de la Garonne, qui illustre la situation difficile qui perdure depuis le 7 Juillet 2022 : les pluies initialement prévues se décalent dans le temps...

M. FABRE présente une carte des différents volumes disponibles pour le soutien d'étiage, soit 79 millions de m³, dont 70 millions de m³ mis à disposition par EDF en 2022. Ces volumes permettent de soutenir les étiages et donc notamment de retarder les restrictions.

M. FABRE précise que les volumes disponibles pour le soutien d'étiage ont été augmentés de 3 millions de m³, avec la possibilité de réaliser des lâchers plus précoces depuis le lac d'Oô, soit au 15 Août plutôt qu'au 1^{er} septembre.

Par ailleurs, l'accord de coopération avec l'institution Filhet est passé de 1 à 1,5 millions de m³. Cependant, des problèmes techniques rencontrés cette année n'ont pas permis d'avoir l'intégralité de ces volumes. Cela montre bien l'importance de l'entretien et du renouvellement.

M. FABRE annonce que pour la première fois des retenues du bassin du Touch ont été mobilisées, avec une contribution de 1 million de m³, ce qui a permis d'éviter des restrictions au mois d'août et d'améliorer l'état du Touch. Toutes ces évolutions répondent aux attentes du panel qui est de maximiser l'utilisation de la ressource préexistante.

Enfin, M. FABRE fait un état des lieux du soutien d'étiage au 3/10/2022, sachant qu'il restera encore 3 semaines de soutien d'étiage. À ce jour, 51 millions de m³ (dont 4,4 millions de m³ depuis le lac Oô) ont été déstockés ce qui correspond aux volumes les plus importants enregistrés. Ils ont permis d'éviter de passer sous les débits de crise. C'est également la première année pour laquelle le soutien d'étiage est nécessaire pour les 4 points nodaux en même temps.

Optimisation canal de St-Martory par Jean-Pierre CULOS/Jean HERMANN (Réseau31)

⌚ à partir de [00:31:45](#)

M. CULOS présente l'action d'optimisation de la gestion quantitative du canal de St-Martory, afin de diminuer la prise d'eau en Garonne dont le débit maximum autorisé est de 10 m³/s. Il rappelle que le canal est un ouvrage ancien datant du XIX^{ème} siècle qui nécessite de l'entretien. Il fait 70 km de long et est entièrement gravitaire. Depuis 2010, il est mis à disposition de Réseau 31. Le canal Saint-Martory permet la satisfaction de multi-usages : soutien d'étiage de la Louge et du Touch, hydroélectricité, irrigation, eau potable, usages industriels (refroidissement de l'incinérateur du Mirail), usages ludiques etc. Tous ces usages ont leur importance au moment de l'étiage.

M. CULOS indique qu'une étude a été réalisée en 2012 par la société du canal de Provence pour déterminer les travaux à réaliser afin d'optimiser le fonctionnement du canal.

- Les travaux engagés à la suite à cette étude sont :
 - La réalisation de seuils soit « longs » soit « en bec de canard » pour diminuer le temps de transfert et de réagir plus rapidement en fonction des besoins des différents usages ;
 - L'automatisation pour une gestion fine et optimisée : ajuster au fil de l'eau en fonction des besoins des irrigants ;
 - Le développement d'outils de métrologie pour mieux mesurer les débits.

10 octobre 2022 - Comité de concertation

M. CULOS précise que les premiers résultats des travaux d'optimisation indiquent en année sèche un volume efficient économisé de 5 à 6 millions de m³ en 2020 et 2021 avec comme référence : le débit objectif d'étiage de Marquefave.

M. CULOS conclut son intervention en précisant que les travaux restants à effectuer pour la poursuite de l'action d'optimisation sont :

- la réalisation de mesures aux exutoires et aux points nodaux du canal, l'idée étant de répondre de façon ajusté aux besoins des usages ;
- la mise place d'un outil de supervision et d'aide à la décision s'appuyant sur une importante base de données.

Ces travaux seront menés dans le cadre du programme d'actions Garon'Amont.

Conventionnement sur le Touch par Olivier LOUIS (Cd31)

🕒 à partir de [00:39:30](#)

M. LOUIS indique que le conventionnement des retenues sur le Touch est la suite logique des deux sujets précédents. Il explique qu'actuellement le Touch est réalimenté en étiage par de l'eau du canal de St-Martory. L'idée de cette action est de trouver de nouvelles modalités de réalimentation du Touch et permettre ainsi une diminution des débits dérivés depuis la Garonne. Il y a 5 retenues principales sur le Touch, 3 appartenant au SMGALT (Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch) et 2 à des associations syndicales autorisées d'irrigants. La capacité de ces 5 retenues est de l'ordre de 11 millions de m³ et l'intégralité de ce volume n'est pas utilisée.

M. LOUIS précise qu'aujourd'hui l'intégralité des volumes n'est pas disponible car les niveaux de stockage des retenues ont été baissés pour des raisons de sécurité. Pour pouvoir bénéficier de ces volumes, il est donc nécessaire de prévoir une remise à niveau technique des ouvrages. Un accord est en cours de finalisation pour financer à 80 % ces travaux, soit 70 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre d'un appel à projets et 10 % par le Cd31. L'accord prévoit en contrepartie qu'un volume de 2,6 millions de m³ soit mis à disposition pour le soutien d'étiage du Touch avec un engagement sur 20 ans et une clause de revoyure à 10 ans. Il indique que cet accord laisse de la marge pour une évolution des usages agricoles compte tenu de la vocation première de ces retenues.

M. LOUIS détaille qu'un deuxième accord a été signé à plus brève échéance, portant sur un volume de 1 million de m³, mobilisable par le SMEAG, pour le soutien d'étiage 2022 et 2023.

M. LOUIS annonce que dans le cadre de ce second accord, des expérimentations seront très prochainement réalisées pour évaluer l'efficacité des lâchers réalisés sur ces retenues. Cela permettra d'assurer, dès l'année prochaine, une bonne coordination dans la gestion des retenues, du soutien d'étiage et du canal de St-Martory. Il indique que cette opération multi-partenarial permet d'aller au bout de la notion d'optimisation de l'existant.

Par ailleurs, M. LOUIS indique que le SMGALT a déposé un dossier pour un classement ENS (espace naturel sensible) et au conservatoire des zones humides d'une partie de ses retenues. Cela traduit bien la prise en compte d'une vision globale de la gestion de la ressource en eau.

Interventions pour conclure la Séquence 1 :

🕒 à partir de [00:44:40](#)

Remarque - Jean Michel FABRE (Cd31) : Le constat du PTGA indique un déficit de 13 millions de m³ à Marquefave. Avec les différents volumes évoqués durant la séquence, on arrive à près de 12,5 millions de m³ économisés ou nouvellement dédiés à la gestion quantitative. Cela permet de compenser le déficit passé. Maintenant, il faut se tourner vers le futur, ce qui posera d'autres questions par la suite.

Ces millions de m³ ont été cherchés là où ils existaient. S'il avait fallu les construire, on n'aurait pas pu les obtenir dans des délais aussi brefs.

Remarque - Frank SOLACROUP (Agence de l'Eau Adour-Garonne) : L'étiage 2022 est toujours en cours. « L'avenir va peut-être plus vite que ce qui été prévu », puisque l'augmentation de 2 °C annoncée pour 2050 a été vécue cette année, voir même une augmentation de presque 3°C sur certains secteurs. Sachant qu'aujourd'hui la trajectoire de réduction des gaz à effets de serre est loin de respecter les accords de Paris, qui visaient à maintenir l'augmentation en dessous de 2°C, l'impact du changement climatique sur la ressource en eau va être plus sévère que ce qui avait été imaginé. Pour mémoire, les projections indiquaient déjà le passage d'un déficit de 200-250 millions de m³ à 1,2 milliards de m³. Par ailleurs, d'après les dernières projections (projet Explore2) qui restent à confirmer en 2023-2024, on s'attend désormais à une baisse de la pluviométrie globale annuelle.

S'agissant du bilan de l'étiage sur le bassin Adour-Garonne en 2022, près de 200 producteurs d'eau potable ont eu des ruptures d'approvisionnement; 40% des cours d'eau du bassin Adour-Garonne ont connu des assecs. Les moins impactés sont ceux qui ont bénéficié du soutien d'étiage. Un retour d'expérience sur l'année 2022 va être débattu en comité de bassin au sein de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui se tiendra le 11 octobre.

Concernant l'utilisation des retenues du Touch pour le soutien d'étiage, il s'agit de la première opération de cette envergure, avec de nombreux co-bénéfices . Il s'agit d'un résultat gagnant/gagnant avec les structures locales et les milieux aquatiques.

Question - Stéphanie LONGA (PNR Comminges Barousse Pyrénéés) : Questionnement sur la similarité des années 2017 et 2022 en terme d'assecs sur l'observatoire national des étiages (ONDE), pourquoi qualifions-nous l'année 2022 de plus exceptionnelle ?

Réponse - Olivier LOUIS (Cd31) : Les assecs sont très fréquents sur les petits cours d'eau secondaires qui non pas de réalimentation, surtout ceux dans les plaines. En revanche, les assecs de 2022 ont presque un mois d'avance et concerne de plus en plus de cours localisés en amont du bassin versant.

Question - Christel CARPENTIER (CA31) : Concernant Réseau31, y-a-t-il une diminution de surfaces irriguées sur le secteur du canal de Saint-Martory depuis les travaux d'aménagement du canal ?

Réponse - Jean-Pierre CULOS/Jean HERRMANN (Réseau31) : Les surfaces irriguées ont globalement diminué depuis les deux dernières décennies sur le périmètre rattaché au canal. Cependant, les prélèvements restent identiques sur les dernières années. Ainsi, pour Réseau31 la diminution de la prise d'eau en Garonne n'est pas essentiellement liée à une diminution des volumes prélevés.

Réponse - Jean-Michel FABRE (Cd31) : Le travail réalisé avec les agriculteurs permet d'anticiper les besoins en eau. Ces connaissances seront renforcées par la création d'observatoires qui seront présentés par la suite. L'objectif de ces actions est aussi de réduire l'impact du changement climatique.

Remarque - Gaël DURBE (Fédération de Pêche de la Haute-Garonne) : D'après les observations de la Fédération de Pêche, il est important de dissocier les deux types de cours d'eau existants :

- les cours d'eau de plaine, qui en Haute-Garonne ont été souvent déstructurés par l'agriculture ;
- les cours d'eau encore fonctionnels, qui ont tenus tous l'été (estimé à moins de 2% du linéaire de cours d'eau).

Tous les ans, les assecs sont présents sur les cours d'eau de plaine, mais surviennent plus tard dans la saison. Ils ont alors moins d'impact sur les poissons, car les températures sont plus fraîches. En

revanche, le Gagea et le Ribarot qui sont deux cours d'eau de la forêt de Bouconne, sont restés en eau plus longtemps et ont repris leur écoulement plus rapidement (réseau ONDE).

Il existe une déstructuration totale des bassins versants depuis les années 1970, avec une incision généralisée des cours d'eau. Il faut prendre davantage en compte la problématique de l'hydromorphologie, qui est un point clef de la qualité des cours d'eau.

Remarque - Jean-Michel FABRE (Cd31) : 2 000 ha de forêt de Bouconne ont été classés en Espace Naturel Sensible dans le but de préserver le bassin d'autres conséquences.

Réponse - Frank SOLACROUP (Agence de l'Eau Adour-Garonne) : On ne peut pas dire que rien n'est fait en terme d'hydromorphologie. Opérationnellement, il y a des Syndicats de rivières, nommés syndicats de bassin versants, qui ne s'occupe pas que du linéaire mais prennent en compte la compétence GEMAPI. Ils prennent à bras le corps les questions liées à l'hydromorphologie, car c'est un sujet majeur sur le bassin Adour-Garonne.

- **Séquence 2 : Sobriété et économie d'eau**

Intro rapide de la séquence par Bruno COUPRY (Eaucea)

🕒 à partir de [00:58:40](#)

M. COUPRY introduit en expliquant que mesurer les économies d'eau est complexe : on sait ce qu'on consomme, mais pas vraiment ce qu'on ne consomme pas. En revanche en situation de pénurie : l'économie d'eau peut se traduire par des restrictions. Se pose alors la question du « partage de la pénurie » entre usagers et au cours de la saison (entre début et fin de l'étiage). Les modalités de gestion des stocks doivent considérer les besoins à l'entrée de la saison en réservant de l'eau pour les besoins jusqu'à la fin octobre.

La particularité du territoire Garon'Amont est que la majorité de l'eau stockée est mobilisée pour le soutien d'étiage en fin de période de prélèvement. Le partage de l'eau entre les différents usages correspond également à un partage du risque de pénurie.

Observatoire des économies d'eau agricoles par Marion CAU (Eaucea)

🕒 à partir de [01:01:05](#)

Mme CAU décrit l'observatoire des économies d'eau agricoles comme étant un outil d'échange technique pour produire de la connaissance et objectiver la réflexion. Ce travail est basé sur une cellule technique avec de nombreux échanges avec les partenaires. L'objectif étant de mesurer les économies d'eau passées et les potentielles économies futures afin d'orienter l'effort des pratiques agricoles.

Mme CAU explique que l'observatoire a été divisé en 4 thématiques avec des indicateurs propres, afin de cibler des données à mobiliser suivant la disponibilité, le pas de temps et l'échelle spatiale. Suite à cela, des croisements entre indicateurs ont pu être effectués (par exemple le climat et la pédologie, montrent quelles sont les zones avec des besoins plus ou moins importants en irrigation). D'autres croisements sont ensuite réalisés pour estimer les économies d'eau passées et les économies d'eau futures.

Mme CAU précise qu'il y a une proximité entre les 2 actions : observatoire et diagnostics d'exploitation. L'observatoire permet de prioriser les secteurs sur lesquels les diagnostics sont importants, tandis que les diagnostics alimentent l'observatoire en données.

Diagnostiques et suivi d'exploitations par Catherine RIEU (Cd31) et Guillaume FERRANDO (CA31)

🕒 à partir de [01:03:40](#)

Mme RIEU présente l'action des diagnostics d'exploitation, il s'agit de réaliser un accompagnement technique des irrigants dans une approche agroécologique globale :

- concrétiser des économies d'eau ;
- renforcer la capacité de rétention des sols ;
- sécuriser économiquement les exploitations ;
- acquérir des données.

Mme RIEU rappelle qu'il s'agit d'un travail co-piloté par le conseil départemental (Cd31) et la chambre d'agriculture de Haute-Garonne (CA31), qui concerne également l'action sur le stockage de l'eau dans les sols (C11).

M.FERRANDO présente la mise en œuvre des actions engagées. L'objectif est de réaliser des diagnostics d'exploitations irrigantes sur 5 ans, prolongés par un suivi sur 3 ans pour un accompagnement au changement de pratiques. L'objectif est de réaliser 200 diagnostics, ce qui représente à peu près la moitié des irrigants du territoire. Ces deux actions sont financées par l'Agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projet « économies et efficacité de l'eau en agriculture ». Pour mener à bien ces actions ambitieuses : 2 conseillers dédiés (un au Cd31 et un à la CA31) sont en cours de recrutement. Il existe également des conventions d'échange de données Cd31 – CA31, pour fluidifier les échanges.

M.FERRANDO annonce que les travaux de préparation des trames de diagnostics ont débuté avec plusieurs cycles de réunion, qui ont permis d'adapter des trames de diagnostic préexistantes par ailleurs. L'objectif est d'apporter un conseil au sein du système d'exploitation selon une approche participative. A l'issue du diagnostic, l'affichage d'indicateurs de performances permettra d'identifier les voies d'amélioration pour l'agriculteur, les actions en découlant pourront faire l'objet d'un suivi sur 3 ans de la part des conseillers de la chambre ou du Cd31.

M.FERRANDO indique que des travaux de communication ont été fait auprès des irrigants, via notamment le bulletin d'irrigation élaboré par la CA31 et le Cd31, ainsi que le journal de la Chambre d'agriculture et le site internet du PTGA.

Mme RIEU précise la poursuite de l'action :

- d'ici fin 2022, finalisation des outils (repères cartographiques, diagnostic, grille d'indicateurs, etc.) ;
- réalisation des premiers diagnostics tests ;
- réalisation à partir de 2023 de 100 diagnostics accompagnements puis 100 autres à partir de 2024.

Interventions pour conclure la Séquence 2 :

🕒 à partir de [01:08:45](#)

Remarque - Bruno COUPRY (Eaucea) insiste sur le fait que sur le territoire Garon'Amont, il n'y a pas une exploitation type ; elles sont toutes différentes : avec une histoire, un terrain, une pluviométrie, des cultures spécifiques. Il ne peut donc pas y avoir une réponse unique pour tous les agriculteurs et il ne faut jamais oublier cette complexité.

Remarque - Christel CARPENTIER (CA31) : Le souci est qu'aujourd'hui les conditions climatiques évoluent, avec notamment des besoins en eau qui apparaissent également au printemps.

Cette année, la sécheresse printanière a entraîné jusqu'à 30% de pertes sur certains territoires. Les colzas ont été semés très tard par manque d'eau. Au moment où, ils étaient au stade 1 feuille ils auraient dû être au stade 4 à 6 feuilles pour résister aux attaques d'insectes. Il faudrait presque envisager d'avoir ponctuellement de l'eau dans des secteurs où il n'y a pas habituellement d'irrigation, afin de maintenir la biodiversité. Quel est le lien entre les linéaires de cours d'eau alignés et le drainage des terrains ? En sachant que dans des terrains à « bouldière profonde » sans drainage, les maïs sont retardés d'un mois ce qui retarde d'autant les besoins en eau. En sachant que cette année, on a été content de constater que la plupart des maïs ont arrêté l'irrigation au 10 août.

Remarque - Jean-Pierre JENN (FNE Midi-Pyrénées et ANPER-TOS) : Selon les données en Ariège, le maïs représente 75% des cultures irriguées. Se pose donc la question du changement de cultures, car le maïs est très consommateur d'eau. Il remarque qu'il y a peu de discussions dans le cadre du PTGA sur les milieux aquatiques et qu'on parle davantage d'agriculture. Sur le barrage de Montbel, la température de l'eau est de 15°C en amont et 21°C à la restitution en aval. Les seules retenues bénéfiques sont celles en montagne, car elles fournissent de l'eau plus froide et cela a bénéficié à l'Ariège et à la Garonne.

Remarque - Jean-Michel FABRE (Cd31) : Il serait intéressant de réaliser un maximum diagnostics des exploitations agricoles avec les agriculteurs sur le Touch (en lien avec l'expérimentation sur les retenues du Touch) pour suivre l'évolution des prélèvements. La diversité des cultures suppose également la diversité des périodes de besoin. Cela nécessite donc un débat, car ce n'est pas parce que les cultures changeront qu'il n'y aura plus de besoin en eau. Il faudra peut-être de l'eau à certains endroits pour répondre à des besoins spécifiques. La question de la température de l'eau est évoquée depuis le début du projet de territoire ; l'été 2022 indique qu'il s'agit effectivement d'un sujet incontournable avec des problèmes pour les milieux aquatiques, la production d'eau potable et la centrale de Golfech.

Aurore CARLOT - (FNE Midi-Pyrénées) : Quel modèle agricole souhaite-t-on pour demain face à l'enjeu sur la ressource en eau ? Mise en avant de l'importance d'engager l'action A.3.5 « Solidarité territoriale : lien entre projets alimentaires territoriaux et PTGA » qui a pour objectif d'organiser l'agriculture de demain, en mettant en réseau les acteurs du PTGA et des PAT du territoire, ou encore en réalisant le scénario prospectif Afterre 2050 à l'échelle du territoire. Proposition d'utiliser également un autre scénario européen TYFA (Ten Years For Agroecology). On pense qu'il serait intéressant d'activer cette action là pour avoir une réflexion avec les partenaires agriculteurs, élus et habitants sur l'agriculture souhaitable pour demain et comment accompagner les agriculteurs pour y arriver ?

Réponse - Jean Michel FABRE (Cd31) : Ce sujet est bien central et sera abordé. Par ailleurs il y a une session du Conseil départemental dédiée à la transition écologique dans quelques jours, qui abordera ces questions de façon systémique. Ce débat, il faut effectivement l'avoir : comment faire évoluer le modèle pour que ce qui rapporte le plus financièrement ne soit pas forcément le maïs ?

Réponse - Frank SOLACROUP (Agence de l'Eau Adour-Garonne) : Sur le bassin Adour-Garonne, il y a un appel à manifestation d'intérêt pour réfléchir sur ces changements de modèle agricoles et travailler sur les filières pour qu'elles soient pérennes économiquement.

- **Séquence 3 : Importance des actions portant sur les eaux souterraines**

Intro rapide de la séquence par Bruno COUPRY (Eauce)

⌚ à partir de [01:19:20](#)

M.COUPRY introduit la séquence avec un diagramme des apports en eaux du bassin entre Valentine et Marquèves, c'est-à-dire ce que produit le territoire de la vallée de la Garonne hors affluents :

- En hiver et au printemps les niveaux des nappes étaient hauts et il y a eu beaucoup d'arrivées d'eau en Garonne ;
- À un moment les apports superficiels et souterrains se croisent ce qui correspond au démarrage du tarissement de la nappe ;
- La modélisation de la nappe permet de vérifier que le débit apporté par la nappe correspond à environ 3 m³/s durant l'étiage. Ce débit peut sembler faible, mais sur 120 jours, cela correspond à 30 millions de m³. La nappe joue donc un rôle essentiel en tant qu'amortissement du système.

Observatoire du débit des sources des Pyrénées haut-garonnaises par Anne-Valérie HAU-BARRAS (BRGM)

⌚ à partir de [01:22:15](#)

Mme HAU-BARRAS précise que cette année, les niveaux de nappe étaient très hauts car il y a eu un épisode de crue. Que ce serait-il passé avec une recharge déficitaire ?

Mme HAU-BARRAS présente l'action de mise en place d'un réseau de suivi quantitatif des ressources en eaux souterraines dans les Pyrénées de Haute-Garonne. Cette action permettra de disposer de données pour mieux anticiper les problématiques de pénuries pour l'eau potable, améliorer les connaissances du fonctionnement hydrogéologique des aquifères de montagne et suivre l'impact des évolutions liées au changement climatique. Cette action est réalisée en collaboration avec le Cd31 et comprend plusieurs étapes :

- Étape 1 : Élaboration concertée (Cd31 – BRGM) d'une liste de sources à diagnostiquer : environ 40 sources ;
- Étape 2 - actuellement en cours : Diagnostics de terrain avec sélection de 24 sources (4 de socle, 15 karstiques du Mésozoïque, 5 fissurés ou karstifiés du Paléozoïque) ;
- Étape 3 : Sélection d'une dizaine de sources qui constitueront le réseau.

Mme HAU-BARRAS explique que l'aménagement des sources en 2023 sera optimisé pour permettre une mise en place rapide du suivi des sources, en réalisant tout d'abord les aménagements les plus simples avec : mise en place d'échelles, avec seuil et réalisation de courbe de tarage. L'objectif étant d'avoir un réseau entièrement constitué d'ici 2-3 ans.

Recharge de nappe R'GARONNE par Anne-Valérie HAU- BARAS (BRGM) et Jean HERRMANN (Réseau31)

⌚ à partir de [01:27:20](#)

M.HERRMANN introduit cette action, portée conjointement avec le BRGM , visant à recharger de façon maîtrisée les nappes dans les zones de plaine pour soutenir les débits d'étiage de la Garonne. L'objectif est de parvenir à une solution intéressante d'un point de vue environnemental et qui soit possible économiquement.

Techniquement, la réalimentation de la nappe pourra être réalisée avec le « surplus d'eau » en hiver dans le canal de Saint-Martory et via des sites d'infiltration à identifier et aménager. Cette réalimentation permettra de créer une bulle de recharge dans la nappe, qui alimenterait la Garonne en étiage.

Cette action est financée à 80% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne. La concertation est terminée auprès des différents acteurs : milieux agricoles, association de protection de la Nature, acteurs institutionnels, gestionnaires d'infrastructures.

M.HERRMANN explique que la caractérisation hydrogéologique de la zone d'étude est en cours par le BRGM. Il s'agit de déterminer le positionnement des sites d'infiltration vis-à-vis de la nappe, son évolution dans le temps et les capacités d'infiltration du sol. De son côté, Réseau31 analyse les modalités d'apports d'eau vers les sites où une infiltration est envisageable en testant les débits maximum transférables. Plus le site est proche de la Garonne, plus il y a d'alluvions favorables à l'infiltration mais plus on s'éloigne du canal. Il s'agit donc de trouver le bon compromis. Par ailleurs, les suivis piézométriques sont finalisés ce qui permettra de confirmer que les sites retenus présentent les meilleures potentialités. Il reste enfin à lancer les démarches réglementaires pour obtenir les autorisations de la part de l'État. Les premiers tests doivent être réalisés dès que possible, à partir de 2023.

Le secteur investigué se situe en amont du canal de Saint-Martory, en rive gauche de la Garonne, là où il existe une conjonction entre la présence de nombreux canaux secondaires et des alluvions présentant de bonnes capacités d'infiltration. Depuis le démarrage de l'expérimentation il y a 2 ans, deux sites de réalimentation ont été identifiés, un permettant la réalimentation de la Louge et l'autre sur la Garonne.

Expérimentation Gravières par Bruno COUPRY (Eauceq)

🕒 à partir de [01:31:55](#)

M. COUPRY rappelle que la mise en œuvre de cette action résulte de demandes exprimées dans le cadre du dialogue citoyen. Il s'agit d'étudier la possibilité de mobiliser les volumes d'eau contenus dans les anciennes gravières en substitution de prélèvements en Garonne. Il existe en effet 700 ha d'anciennes gravières entre le canal de Saint-Martory et la Garonne, avec des historiques plus ou moins complexes. Cela représente a priori des volumes considérables. L'expérimentation, menée en 2021, a nécessité de réunir de nombreux acteurs en préalable et il s'agit là d'un des premiers enseignements. Un site a été sélectionné : le lac de Barbis sur la commune de Carbonne, où des agriculteurs ont prélevé l'eau de la gravière pour irriguer du maïs et des kiwis. L'expérimentation s'est déroulée durant l'étiage 2021, qui a connu de nombreux épisodes pluvieux. Un suivi de la piézométrie, des prélèvements et de la pluviométrie a été réalisé.

M. COUPRY expose le retour d'expérience de cette expérimentation :

- Une gravière n'est pas un lac fermé mais semi-ouvert : l'intérêt est de rechercher non pas un stock ferme mais plutôt un effet de retard ;
- L'ordre de grandeur de cet effet de déphasage entre le pompage en gravière et l'impact sur le cours d'eau est de l'ordre de 20% du volume pompé déphasé de façon significative par rapport à un pompage effectué directement en nappe ;
- La suite de l'action consistera à compléter le retour d'expérience et identifier des critères de sélection pour localiser de prochains sites d'expérimentation en prenant en compte les enjeux écologiques.

Interventions pour conclure la Séquence 3 :

🕒 à partir de [01:37:50](#)

Remarque - Olivier LOUIS (Cd31) : Apporte deux compléments :

- un observatoire des sources a été mis en place par le Conseil départemental de l'Ariège, l'action présentée permettra donc de le compléter,
- un suivi qualité est réalisé dans le cadre de l'expérimentation R'Garonne.

Question - Delphine ASTIER (PETR Pays de Neste) : Quel a été le périmètre étudié pour sélectionner les lacs de gravières, car il en existe aussi sur le Pays des Nestes ? Du soutien d'étiage en direct pourrait-il être réalisé depuis les gravières ? En effet, sur le territoire de la Neste, il y a surtout des prairies qui ne nécessitent pas d'irrigation ? Quels sont les éventuels impacts d'un point de vue environnemental de ces expériences ? Des inventaires piscicoles ou d'invertébrés sont-ils prévus ?

Réponse 1 - Anne-Valérie HAU-BARAS (BRGM) : Des analyses qualité vont être réalisées sur la nappe et sur le canal de St-Martory dans le cadre de l'action R'Garonne. Une étude géochimique sera également réalisée. Ces éléments-là seront présentés dans le dossier d'autorisation.

Réponse 2 - Bruno COUPRY (Eaucea) : Tout le territoire de Garon'amont est concerné, la première analyse a été réalisée sur le rapprochement entre la ressource (gravières) et les prélèvements agricoles. Les gravières ne constituent pas un stock aussi pérenne qu'un stockage permanent. Exemple : sur l'Adour, du soutien d'étiage est réalisé grâce à la gravière de Vic-de-Bigorre de façon très ponctuelle lorsqu'il y a des creux de débit. Attention au risque d'une trop grande artificialisation en forçant le pompage pour accélérer des phénomènes naturels. L'étude R'Garonne permettra d'apporter des précisions quant à l'opportunité de ce genre de stratégie.

Remarque - Aurore CARLOT (FNE Midi-Pyrénées) : France Nature Environnement continu à se questionner quant à l'opportunité du pompage en gravière pour l'irrigation. On ne peut pas pérenniser ces solutions qui risquent d'impacter la Garonne en fin d'étiage, notamment avec un été comme celui de 2022 ?

Question - François MAUREL (EDF) : Est-ce que cette année on a eu de la chance car les nappes étaient bien chargées au printemps ? Les nappes ont donné le maximum de ce qu'elles pourraient donner, cela aurait été bien pire sans les crues de l'hiver 2021/2022 ?

Réponse - Anne-Valérie HAUS-BARAS (BRGM) : Cette année, la nappe était effectivement haute. L'étiage aurait pu être pire sans la recharge importante grâce à l'épisode de crue de retour de 25 ans. Heureusement d'ailleurs, que l'expérimentation de recharge n'a pas été réalisée cette année compte tenu de ce niveau de remplissage. On ne peut pas compter sur une crue majeure chaque année pour assurer une recharge des nappes, d'où le questionnement d'optimiser la recharge de nappe par des techniques « douces » telles qu'elles ont été exposées précédemment.

Réponse - Bruno COUPRY (Eaucea) : Ne pas oublier l'action concernant la réinfiltration des eaux pluviales grâce à la désimperméabilisation. L'objectif est de transformer les à-coups d'eau qui arrive directement dans les cours d'eau avec un pic bref, dans le cas notamment d'orage estival, par une infiltration dans la nappe qui restitue l'eau progressivement.

Réponse - Olivier LOUIS (Cd31) : Rappel sur le fait que les prélèvements réalisés en gravière ont bien pour objet de substituer des volumes déjà prélevés et non de disposer de volumes supplémentaires. L'objectif est bien de diminuer un impact environnemental global.

Remarque - Fabrice CHARPENTIER (UNICEM) : Se félicite de l'expérimentation des prélèvements en gravières. Il ne s'agit pas de pomper plus, ce qui est intéressant est cette capacité de stockage dans les gravières colmatées. La mobilisation des eaux en gravière constitue une solution fondée sur la nature qui peut être utilisée de manière intéressante.

Remarque - Christel CARPENTIER (CA31) : Le secteur d'élevage a connu des difficultés cette année à cause d'un manque d'autonomie alimentaire, faute de fourrage lié à de faibles précipitations. Ceux sont les agriculteurs qui connaissant les nombreuses contraintes de leur profession, ont les solutions... Aujourd'hui, un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) a été créé dans le Muretain pour travailler sur les solutions fondées sur la nature, sauf que nous ne trouvons pas de financements pour l'instant. Je veux insister sur le fait que le monde agricole est le premier à subir le dérèglement climatique et qu'il est très impliqué dans la recherche de solutions. Le monde agricole cherche à obtenir un revenu à partir de l'environnement et de la nature, il est donc attaché à sa préservation. On est prêt à travailler mais dans la mesure du possible.

Remarque - Jean Pierre JENN (FNE, ANPER) : Les gravières ne sont pas des stocks supplémentaires mais des nappes mises à jour. Si on pompe dans les gravières, il ne faut pas pomper dans celles qui sont dans les nappes alluviales, afin de ne pas perturber la recharge.

Remarque : Jean Michel FABRE (Cd31) : C'est le panel citoyen qui a souhaité que la possibilité de mobiliser l'eau des gravières soit étudiée. Dès le début, nous avons dit attention : mettons nous tous ensemble autour de la table pour regarder les conséquences, ne jouons pas aux apprentis sorciers ; il ne s'agit pas de pomper dans les gravières pour remplir la Garonne. S'agissant de la réinfiltration douce dans les nappes, il n'existe que deux projets en France, le deuxième étant mené dans le Lot-et-Garonne avec la participation du SMEAG. C'est intéressant d'être en capacité de pouvoir faire de la réinfiltration les années où la recharge naturelle n'est pas suffisante. Il faut avancer pas à pas en prenant en compte toutes les précautions, mais il faut qu'on avance sur ces questions.

- **Séquence 4 : Restauration des milieux et solutions Fondées sur la Nature**

Intro rapide de la séquence par Bruno COUPRY (Eaucea)

🕒 à partir de [01:57:20](#)

M. COUPRY explique que l'année 2022 est une année de sécheresse, mais également une année de canicule aquatique. Non seulement l'eau a été rare, mais elle a été chaude. Les conséquences sur la biodiversité d'une telle année sont compliquées à analyser et à renseigner. Un des enjeux est de déterminer quels sont les milieux qui ont le mieux résistés et pourquoi ? Les espèces vont devoir gérer des augmentations de température en été, ce qui impliquera des déplacements de population. Cela pose aussi une deuxième question avec une augmentation de l'amplitude thermique. En effet, ce n'est pas parce qu'il fera plus chaud en été qu'il ne continuera pas de faire froid en hiver. Les écosystèmes vont donc devoir fonctionner avec des températures plus chaudes en été et des amplitudes thermiques plus grandes au cours de l'année.

Observatoire des températures des cours d'eau par Laurent LABBOUZ (Eaucea)

🕒 à partir de [02:00:10](#)

M. LABBOUZ explique qu'afin de répondre à ces enjeux de température et de production d'eau potable, un observatoire thermique des cours d'eau et des nappes d'accompagnement est en construction.

Différentes stations de mesure sont présentes sur le territoire, avec 7 producteurs de données différents (Fédérations de Pêche, Cd31, Cd09, Véolia, association MIGADO etc.) et 44 stations de mesure. Seulement 6 stations ont une chronicité supérieure à 10 ans, sans lacunes durant la période d'été. Suite au traitement des données permettant de supprimer les valeurs aberrantes (par exemple : station hors-d'eau), différents indicateurs ont été calculés.

Laurent LABBOUZ présente les indicateurs calculés en indiquant que pour les stations où il existe une longue série de données, il est possible de calculer des fréquences de retour sur les températures observées.

M.LABBOUZ indique qu'à partir de ces travaux, 3 grands secteurs ont été identifiés :

- Zone aval : températures élevées et densité de population humaine élevée, enjeu AEP ;
- Zone de transition - piémont : température autour de 19°C, zone sensible pour la biodiversité (par exemple truite Fario), zone à risque ;
- Zone de montagne : préservée pour le moment, mais à surveiller dans le cadre du changement climatique.

M.LABBOUZ conclut que dans la suite des travaux, un rapport sera prochainement diffusé puis un réseau pérenne sera progressivement mis en place. L'objectif est également d'être capable dans le futur de disposer d'un système de prévision de la température de l'eau, à court terme. Des premiers tests seront réalisés dès l'été 2023, avec une prévision à quelques jours.

Observatoire des zones humides et Conservatoire des zones humides par Olivier LOUIS (Cd31) :

🕒 à partir de [02:05:50](#)

M.LOUIS présente tout d'abord, le conservatoire départemental des zones humides. Il s'agit de la première action mise en œuvre dans le cadre du PTGA dès la fin 2020, avec l'adoption d'un règlement financier spécifique et le lancement des inscriptions de certains sites. L'objectif étant la maîtrise foncière de ces zones pour les protéger puis de faire des plans de gestion pour maintenir leurs fonctionnalités ou les restaurer si nécessaire. Aujourd'hui il y a 54 sites inscrits pour 445 ha. Cela concerne de nombreux milieux différents, chacun ayant ses propres caractéristiques.

M.LOUIS précise que d'autres démarches d'inscription au conservatoire sont en cours avec des syndicats ou des communes, qui vont classer des sites notamment sur le Touch, comme déjà évoqué, et la commune d'Oô. Suite au classement, des plans de gestion sont en cours d'élaboration, le premier plan de gestion a été approuvé sur la commune de Labarthe-Rivière.

Il y a également des liens avec les travaux du Comité de bassin Adour-Garonne s'agissant des solutions fondées sur la nature ; dans ce cadre certaines zones humides classées au CDZH pourront faire l'objet d'expérimentation. En plus du conservatoire, il y a une approche plus large de protection des milieux dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles, qui permet de protéger également la zone d'alimentation des zones humides.

Par ailleurs, M.LOUIS indique que la partie observatoire des zones humides porte l'objectif de définir une stratégie commune avec les autres départements et porteurs de SAGE à l'échelle du périmètre du PTGA. Il s'agit notamment de partager ce qui est fait, avoir des cartes communes, inciter les territoires où il n'y a peu d'action sur cette thématique et engager des actions communes. Il y a actuellement un travail de priorisation des bassins les plus importants pour les zones humides du territoire du SAGE Garonne et PTGA. Deux groupes de travail ont déjà été constitués, l'intérêt étant de réunir l'ensemble des acteurs prochainement.

Interventions pour conclure la Séquence 4 :

⌚ à partir de [02:11:20](#)

Remarque - Frédéric BLANC (CEN Occitanie) : Un Consortium scientifique a été créé avec le Parc National des Pyrénées, le GIE Forespire et le Conservatoire Botanique Midi-Pyrénées-Pyrénées, sur la création d'un Groupement d'Intérêt Scientifique sur les lacs des Pyrénées en association également avec le Laboratoire Geode Pyrénées. Les lacs des Pyrénées sont aussi des zones humides qui ne sont pas très étudiées d'un point de vue biodiversité. L'objectif du consortium est donc la mise en place d'un observatoire des lacs d'altitude, en lien avec le groupement « lacs sentinelles des Alpes » pour développer des programmes de gestion, de conservation de la biodiversité et de suivi de la qualité des eaux à l'échelle nationale dans un contexte de changement climatique.

Par ailleurs, le CEN assure depuis une dizaine d'année la coordination de différents programmes sur la conservation sur le Desman des Pyrénées. On observe depuis une trentaine d'année une contraction de son aire de répartition entraînant une fragmentation de ces populations vers les plus hautes altitudes. Cette migration ascendante est sûrement liée à l'augmentation des températures de l'eau. Bien que le desman soit un mammifère, et donc à sang chaud, il se nourrit d'invertébrés aquatiques et il est donc impacté par la température de l'eau des rivières.

Conclusion et perspectives :

Jean-Michel FABRE - Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne :

⌚ à partir de [02:14:30](#)

M.FABRE remercie toutes les personnes ayant réalisé les présentations, la Fédération de pêche qui a accueilli la réunion et tous les acteurs qui sont impliqués. Il précise que toutes les actions du PTGA sont ouvertes aux acteurs qui peuvent s'inscrire aux groupes de travail concernés. Il faut en effet, que les actions du PTGA soit toujours menées en toute transparence (visibilité sur le site internet Garon'Amont) et en associant les territoires concernés.

M.FABRE souligne qu'il est nécessaire de poursuivre ces actions et leurs complémentarités. Il évoque la commune d'Oô : avec le classement de 4 000 ha en Espace Naturel Sensible, dont 50 ha en zone humide. Il évoque également les vieilles forêts et aussi le lac d'Oô qui est sert à produire de l'hydroélectricité. Cette vallée illustre bien les différentes composantes de la gestion de l'eau d'un territoire dans toutes leur complexité, ce qui en fait un beau terrain de travail commun.

M.FABRE évoque ensuite les observatoires, sur lesquels il est parfois difficile de communiqué auprès du grand public. Ils sont pourtant fondamentaux pour comprendre et partager les informations afin de pouvoir agir. Sur ce sujet, il précise qu'il est prévu d'ajouter prochainement 3 stations de suivi de la qualité de l'eau, y compris un suivi de la température, dans une optique de protection de la ressource en eau potable de la Haute-Garonne. Ces stations, implantées hors département de la Haute-Garonne, assurerons notamment un suivi de la température, en complément des 4 stations du Réseau d'Alerte.

M.FABRE rappelle que le travail sur les villes est central. Elles doivent s'impliquer, notamment au travers de la réinfiltration de l'eau. « Il faut que l'eau reste là où elle se trouve, y compris dans les villes ».

M.FABRE aborde ensuite la question des retenues, non évoquée au cours de la réunion. « Jusqu'à maintenant, on disait de nouvelles retenues. Moi je dis, de nouveaux stockages, car il faut élargir ce sujet-là ». Ce sujet fait partie des 130 propositions du panel citoyen. Ce qui avait été dit, c'est qu'il fallait avoir une progression logique : d'abord les économies d'eau, ensuite travailler sur l'optimisation des

ouvrages existants et après travailler sur la création de nouveaux stockages, si les évolutions climatiques rendaient impératif ce type de solution. Une concertation sur le sujet sera donc lancée. Un comité de concertation sera réuni en fin d'année pour présenter la manière dont la concertation sera menée. Il est évident qu'il faut en préalable un retour d'expérience de l'étiage 2022 afin de partager toutes les leçons qu'on en retire, en particulier s'agissant du stockage.

M.FABRE rappelle que ceux qui ont le plus souffert cette année sont dans les territoires où il n'y avait pas d'irrigation et pas d'eau pour les animaux. « Comment fait-on pour sécuriser ces endroits-là ? Comment faut-il qu'ils évoluent ? La question qui va-être posée collectivement est quelle stockage pour demain, quel stockage adapté à notre territoire ? ». Il insiste sur le fait que cette question du stockage est posée uniquement à l'échelle du périmètre de Garon'Amont.

M.FABRE se réjouit de l'état d'esprit dans lequel se fait le projet, avec un dialogue permanent sur tous les sujets, en faisant en sorte d'avancer pour la nature et pour les usages. Il conclut en insistant sur le fait qu'il faut avant tout lutter contre le changement climatique.

Franck SOLACROUP Directeur de Directeur de la Délégation territoriale Garonne Amont à l'Agence de l'Eau Adour- Garonne :

🕒 à partir de [02:23:45](#)

M.SOLACROUP remercie le Cd31 de s'être engagé dans cette démarche de projet de territoire pour la gestion de l'eau. Il remercie également tous les acteurs, d'être partie prenante et de faire valoir leur point de vue en trouvant des solutions pérennes. Il s'agit bien de répondre aux enjeux du territoire avec les données du territoire. Ce PTGA travaille sur différentes actions complémentaires et utiles, qu'il est important d'aborder ensemble : le soutien d'étiage, les économies d'eau, l'optimisation des retenues existantes, la désimperméabilisation en lien avec les îlots de chaleur, la réutilisation des eaux usées etc.

M.SOULACROUP précise que le stockage ne doit être tabou, mais qu'il n'est pas la panacée, car il n'existe pas de solution unique. Ce sujet doit être abordé, au regard des enjeux du territoire s'il s'agit d'une solution qui peut être utile.

Grégoire GAUTIER - Chef du service environnement eau et forêts à la DDT de la Haute-Garonne-représentant le préfet de la Haute-Garonne

🕒 à partir de [02:26:50](#)

M.GAUTIER remercie tous les acteurs, et annonce qu'il est heureux de voir la qualité des débats et des réflexions et le niveau d'avancement du programme action. Cela démontre qu'il s'agit de solutions pertinentes pour trouver des solutions d'avenir. L'année 2022 nous oblige à trouver des solutions et à faire part d'innovations. Dans les années qui viennent, il faudra sortir des modèles que l'on connaît. L'État pourra apporter un accompagnement sur toutes les solutions, y compris s'agissant de la question du stockage. Il félicite le Cd31 et tous les acteurs pour ces réflexions intéressantes et surtout pour les actions engagées.

ANNEXE - Liste de présents et excusés

✓ Personnes présentes au siège de la Fédération Départementale de Pêche :

Franck ARDITE, Chef du service eau potable et assainissement
Laurence ARROU
Fabienne ATHANASE, Responsable du pôle politiques et police de l'eau à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Haute-Garonne
Laurent BERTHELOT, Chargé de mission Conseil Régional Occitanie
Aurore CARLOT, Chargée de mission eau à France Nature Environnement Midi-Pyrénées
Marion CAU, Chargée d'études EAUCEA (prestataire du Cd31)
Eric CICERI, Chargé de projet Laboratoire Départemental Eau Vétérinaire Air de la Haute-Garonne (LD EVA)
Fabrice CHARPENTIER, Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) Midi-Pyrénées
Bruno COUPRY, Directeur d'EAUCEA (prestataire du Cd31)
Antoine COUSIN, AC D'EAU
Jean-Pierre CULOS, Responsable service Gestion durable des milieux, expertise et énergie à Réseau31
Marie-Claude DECAP, membre du panel citoyen Garon'Amont,
Norbert DELFIN, Président de la Fédération Départemental de Pêche de la Haute-Garonne
Wulfran DESPICHT, Directeur de la Mission Démocratie Participative au Conseil départemental de la Haute-Garonne
Jean-Stéphane DEVISSE, Médiation et Environnement (Prestataire Cd31)
Kevin DUPLAN, Chargé de mission ressource en eau au Conseil départemental de la Haute-Garonne
Gaël DURBE, Directeur de la Fédération Départemental de Pêche de la Haute-Garonne
Jean-Michel FABRE, Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne
Guillaume FERRANDO, Chargé d'étude Eau et Environnement à la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne – Organisme Unique pour la Gestion Concertée
Ghislain FRAMBOURT Directeur Général Délégué Transition Ecologique et Mobilité au Conseil départemental de la Haute-Garonne
Frédéric GAETAN, membre du panel citoyen Garon'Amont
Grégoire GAUTIER, Chef du service environnement eau et forêts à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Haute-Garonne
Sébastien GELATO, membre du panel citoyen Garon'Amont,
Anne-Valérie HAU-BARRAS, Directrice du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) Occitanie – antenne Toulouse
Jean HERRMANN, Responsable Pôle Gestion Intégrée des Ressources en Eau à Réseau31
Jean-Pierre JENN, membre de France Nature Environnement (FNE) et de l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivière Truite, Ombre, Saumon (AMPER TOS)
Laurent LABBOUZ, chargé d'études EAUCEA (prestataire du Cd31)
Bernard LEROY, Chargé de mission gestion quantitative au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)
Stéphanie LONGA, Responsable de pôle biodiversité à l'Association de création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées
Olivier LOUIS, Chef du service ressource en eau au Conseil départemental de la Haute-Garonne
François MAUREL, attaché de bassin à EDF
Marie-Christine MOULIS, Coordonnatrice territoriale Garonne à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
Vincent RIBOT, Chargé de mission ressource en eau au Conseil départemental de la Haute-Garonne

Catherine RIEU, Chargé de mission Direction de l'Agro-écologie au Conseil départemental de la Haute-Garonne
Christian SCHWARTZ, Coordonnateur Bassin Adour Garonne Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) d'Occitanie

Paul SIMON, Directeur du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

Frank SOLACROUP, Directeur de la Délégation territoriale Garonne Amont à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Anne TOURNIER MARRE Chargée de mission urbanisme et aménagement du territoire au Muretain Agglo

✓ **Personnes ayant suivi la réunion en visio-conférence :**

Cécile AMIEL, Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan

Celine AMZALLAG, Chef de projet communication au Conseil départemental de la Haute-Garonne

Delphine ASTIER PETR, Coordinatrice du Pôle Eau au Pays des Nestes

Nathalie BARROUILLET, Vice-présidente du Conseil départemental du Gers

Frédéric BLANC, Responsable de l'Antenne Pyrénées Comminges du Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie

Pierre BORDAGE, Président de l'Association Consommation, Logement et Cadre de Vie Toulouse (CLCV)

Jean-Michel CARDON, Directeur du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)

Christian CARDONA

Vincent CADORE, Animateur du SAGE Vallée de la Garonne

Christel CARPENTIER, Secrétaire Adjointe de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

Morgan CHELIHI, Eclectic Experience (Prestataire du Cd31)

Julia COMET, Chargée de mission Gestion quantitative à la Délégation de bassin Adour-Garonne à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Occitanie

Joseph CONQUET, Chef d'équipe de la Direction de l'Agro-Ecologie au Conseil départemental de la Haute-Garonne

Séverine DOERFLINGER, Membre Panel Citoyen Garon'Amont

Gilles DOMENC, Directeur du Syndicat Salat Volp

Annabelle FAGIOLO, Eclectic Experience (Prestataire du Cd31)

Coraline FILLET, Chargée d'étude Cellule d'Assistance Technique Zones Humides à l'AREMIP

Valentin GIRARD, Animateur du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau Séoune au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant des Deux Séoune

Laëtitia GONI-LIZOAIN, Technicienne de rivières au Syndicat Mixte Garonne Amont

Assumpta GUIXOT, Animatrice de développement et de la coopération transfrontalière à la Communauté de Communes des Pyrénées Haut-Garonnaises

Loïc GUYOT, Responsable Observatoire Garonne au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)

Bastien HO, Vice-président en charge de la GEMAPI de la Communauté de Communes du Volvestre

Claude LAFFONTA, Directrice de l'attractivité et de la solidarité territoriale au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Karine LIERON, Animatrice du SAGE Neste Rivières de Gascogne

Régis MARTINET, Directeur du Syndicat Mixte Garonne Amont,

Pape NDIONE, Chargé de mission gestion quantitative SAGE de la Vallée de la Garonne

Karine ORUS DULAC, Animatrice du Sage des Bassins Versants des Pyrénées Haut-Garonnaises

Lionel PAYOT, Communauté de Communes des Pyrénées Haut-Garonnaises

10 octobre 2022 - Comité de concertation

Bernard BOUSQUET, Vice-président de l'Association des Entreprises du Bassin Adour-Garonne (ADEBAG)

Jean-Philippe SUBRA, Directeur du service des eaux à la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées

Pierre VIEL, Vice-président de la Communauté de Communes du Volvestre

Olivia WARION, Eclectic Experience (Prestataire du Cd31)

Sandrine WINANT, Chef du service GEMAPI à Toulouse Métropole

✓ **Personnes excusés :**

Pascal BOUREAU, Conseiller départemental de la Haute-Garonne

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie

Thierry DEVAURS, Chargé de mission Eau Potable au Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Jean-Paul FERRE, Vice-président du Conseil départemental de l'Ariège, Président de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de de Gestion des Eau des Bassin Versant des Pyrénées Ariégeoises

Loïc GOJARD, Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Christine JEAN, Garante de la concertation du projet de territoire Garon'Amont

Julien KLOTZ, Conseiller départemental de la Haute-Garonne

Nicole MIQUEL-BELAUD, Vice-présidente de Toulouse Métropole

Julie MONS, Chargée de mission gestion quantitative de la ressource en eau à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Occitanie

Jean-Luc MOUDENC, Président de Toulouse Métropole

Patrice RIVAL, Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Sébastien VINCINI, Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Annick VEZIER, Directrice de la Transition Ecologique au Conseil départemental de la Haute-Garonne

Christine DOYEN, Chef du service Biodiversité et Aménagement Durable au Conseil départemental de la Haute-Garonne